

## **Droit disciplinaire**

- Si l'action disciplinaire contre un agent immobilier et l'action pénale poursuivent toutes deux la condamnation à une sanction en raison d'un manquement, les catégories des personnes ainsi poursuivies ne sont, du point de vue des effets de l'appel, pas comparables, Cass. 2 mars 2023, [D.22.0018.F](#), [ECLI:BE:CASS:2023:CONC.20230302.1F.7](#);
- L'ordre des architectes peut-il refuser l'inscription au tableau en raison d'une future impossibilité matérielle de satisfaire aux obligations ?, [D.21.0004.N](#), [ECLI:BE:CASS:2023:CONC.20230512.1N.3](#).